



Compte-rendu du Conseil d'administration du 28 novembre 2024 au siège

Présents : E. COLLANGE, M. PAUL, B. JAYOL, M. MAISONNETTE, A. SERPOLLIER, R. MAYQUES, G. LAURENT, A. GREGOIRE, J. C. TINIVELLA, J. C. SABY, H. BELLET, S. VRAY,

Excusés : C. LONGERE, B. BRATKO, C. GIRAUD, J.J. VRAY, R. CHAPUIS, G. MANET, B. THIVEND.

Invités : Laura ZANCHI et Vincent CARTIER, jeunes candidats au service civique.

✚ Présentation de Laura ZANCHI et Vincent CARTIER, jeunes en service civique qui vont nous rejoindre .

Laura, qui a obtenu un master dans la gestion des bibliothèques et Vincent qui prépare un mémoire de recherche sur les prisonniers allemands dans la Loire, qui ont fait des études universitaires d'histoire vont nous rejoindre pour quelques mois en service civique. Les démarches entreprises par Jean-Charles TINIVELLA ont été validées et les contrats signés. Laura et Vincent pourraient commencer le 2 décembre et terminer fin juillet 2025. Leur présence au siège (planning préparé par Annie GREGOIRE et affiché au siège) dépendra de leurs disponibilités. Ils auront la mission de poursuivre la tâche entreprise par leurs prédécesseurs. Les tuteurs devront participer à une formation.

✚ Point sur les adhérents :

À ce jour, notre association compte 89 adhérents. C'est moins que l'an dernier mais acceptable grâce aux relances effectuées ! Par contre, nous avons eu à déplorer, comme chaque année, plusieurs décès de collègues adhérents ou non adhérents. Mise à jour du tableau des adhérents. Ceux qui n'ont pas payé leur cotisation depuis plus de 2 ans ne seront plus sollicités.

✚ Point sur les finances :

Notre trésorier, Jean-Claude SABY, nous résume la situation financière qui s'est stabilisée cette année compte-tenu des sacrifices sur certains postes (suppression de l'hébergement et mise en sommeil du site internet notamment). Un bilan plus précis, après la clôture de l'exercice sera fait lors de l'AG.

La discussion s'engage pour savoir où nous pourrions faire d'autres économies. Parmi les pistes : Notre abonnement internet est un abonnement « pro » dont nous n'avons pas l'utilité. Jean Charles TINIVELLA se charge de voir comment le modifier afin de diminuer les frais. De même, l'hébergement du site internet et sa maintenance par la société WEBILIKO nous revenait, avant sa mise en sommeil à 60€ par mois. Michel et Vincent vont voir s'il est possible de réactiver notre site à un moindre coût.

Les demandes de subventions ont été faites ou sont en cours. Espérons que nous pourrions, de nouveau, accéder au FDVA (fond de développement à la vie associative) que nous n'avons pas eu cette année.

Alain SERPOLLIER, souhaite avoir accès, par internet, au compte bancaire de la Poste. Il se renseigne.

✚ Retour sur les actions 2024 :

Bilan mitigé. La participation de nos adhérents à nos rencontres a été assez faible.

✚ Assemblée générale :

Elle s'est déroulée à TARTARAS en présence de 36 maires ; 17 avaient donné pouvoir ou s'étaient excusés. 43 personnes dont 3 invités, ont partagé le repas. Les personnalités présentes : Monsieur le Président de l'Association des Anciens Conseillers Généraux et Départementaux, François ROCHEBLOINE, Madame la collaboratrice du Député Emmanuel MANDON. Monsieur le Conseiller Départemental honoraire Alain LAURENDON, Monsieur le Conseiller Départemental honoraire Bernard JAYOL, Monsieur l'ancien Conseiller Départemental Serge VRAY.



✚ Journée détente :



Elle n'a pas connu un grand succès puisque seulement 21 participants ont pu apprécier le programme concocté avec soin par nos amis de la vallée du Gier qui sont à féliciter et remercier, à savoir : visite du site de la roche percée commentée avec érudition par notre collègue Gérard MANET puis la visite très intéressante de la société FONT qui produit de délicieux jus de fruits dans son usine moderne de Tartaras . Le repas servi à la salle des jeux de boules de Dargoire et préparé par un traiteur local sous la houlette de Michel Maissonnette et de Pierre, un ami du Président a fait l'unanimité des convives.





L'après-midi a permis à ceux qui le souhaitent de faire quelques parties de pétanque dans la bonne humeur. De l'avis de tous, une belle journée de convivialité à renouveler.



✚ Organisations 2025 :

Assemblée générale :

C'est la commune de **Saint GALMIER** qui accueillera nos activités 2025.

Date de notre **AG** : **mardi matin 11 mars 2025 à 10h.**

Claude GIRAUD ainsi que Jean GONON seront les référents du secteur pour cette organisation. L'ancien maire de Saint Galmier Jean-Yves CHARBONNIER, adhérent de notre association sera sollicité pour nous aider.

Une **réunion du CA** devrait se tenir dans cette commune, en Mairie, le **mardi 11 février 2025 à 10h** afin de préparer l'AG. Ces dates devront être validées après avoir été confirmées par la disponibilité de salles de la commune de Saint Galmier. Claude GIRAUD et Jean GONON devront se renseigner au plus vite.

Les dates ci-dessus sont prévisionnelles. Elles seront confirmées par nos référents à la Mairie de SAINT GALMIER et seront communiquées en temps voulu à nos adhérents.

✚ Commission voyage :

Michel Maissonnette, arrivé en fin de réunion, nous précise qu'elle s'est réunie au siège et qu'elle sera en mesure de proposer aux adhérents une sortie d'un jour à déterminer en fonction de vos envies que vous ferez parvenir à Michel MAISONNETTE (michel.maissonnette@wanadoo.fr) qui anime cette commission.

Les Projets :

Date : le jeudi 22 mai 2025

Destinations : Beaune avec visite guidée des hospices de Beaune et l'après-midi visite de la moutarderie Fallot. Prix indicatif en fonction du nombre : entre 106 et 126 €/ pers

La Bresse avec découverte de la ferme du Champ Bressan et l'après-midi croisière sur le canal de Pont de Vaux avec passage de l'écluse. Prix indicatif en fonction du nombre : entre 90 et 104€/pers.

✚ SNU :

Ce sont Brigitte et Michel qui accueillent ces jeunes. Cette année, une jeune fille, très intéressée est venue chez nous.

Ils viennent passer 3 journées lors des vacances scolaires et découvrent le fonctionnement des institutions françaises à travers la fonction de Maire et son évolution depuis sa création. Il semblerait que cette disposition risque de ne pas être reconduite.

✚ Vœux 2025 et appel à cotisation :

Le courrier ou le courriel sera envoyé par le secrétaire début décembre. Il comprendra l'appel à cotisation.

✚ Compte-rendu de l'AG de l'AMF 42 :

Elle a eu lieu à ANDREZIEUX où Michel Maissonnette nous a représenté.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h et nous partageons le repas dans notre salle.

A noter que chaque participant paie son repas.

Le Président :

Le secrétaire :